



Cdi dans societe a et travail dans b sachant que a possede de b ?

Par **padej450**, le **21/08/2009** à **09:22**

Bonjour, Je suis actuellement en stage dans une société B qui n'a pas les moyens financiers de me prendre en CDI à la fin de mon stage. Or parmi les actionnaires de cette société il y a une société A qui possède des parts. Ma question est donc : est-ce que A peut me faire un CDI et me faire travailler pour B ? merci d'avance.

Par **wmapon**, le **23/08/2009** à **18:01**

Oui c'est possible à condition que le lien de subordination existe entre vous et la société A qui vous versera de rémunération pour le travail effectué pour la société B.